

# Instructions aux auteurs

## *Annales médico-psychologiques, revue de psychiatrie*

### 1. SOUMISSION DES MANUSCRITS

#### *Conflit d'intérêt*

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

**Tous les auteurs** de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié**

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêt : aucun.**
2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

**C. R., E. L.** Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

**E. L.** Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

**J.-J. E.** Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

**P. L.** Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

**F. W.** Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

**M. D.** Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

**C. G.** Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

**M. S.** Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

**C.-A. S.** Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

**M. F.** Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

**A. D.** Aucun conflit d'intérêt

3. **Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis** par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.**

#### 1.1. Soumission par Internet

##### *Configuration requise*

- Pour PC Windows : NT4, 2000, XP ; Internet Explorer 5.5 et suivants ; Netscape 7 et suivants ; Firefox 0.9 et suivants ; Opera 7.51 et suivants ; Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
- Pour Macintosh : 9.x, OS X ; Internet Explorer 5.x et suivants ; Netscape 7 et suivants ; Firefox 1.0 et suivants ; Safari 1.0 et suivants ; Opera 7 et suivants ; Adobe Acrobat Reader 6.0 et suivants (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

##### *Utilisation du système EES en bref*

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne des *Annales médico-psychologiques*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/amepsyl/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénom (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).
- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.
- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

Des fichiers distincts sont nécessaires pour :

- Le manuscrit : il comporte le titre de l'article en français et en anglais ; le nom du ou des auteurs précédés de l'initiale du prénom ; les coordonnées complètes (lieu d'exercice, adresse complète, numéro de téléphone et adresse e-mail de l'auteur responsable à qui seront envoyées les épreuves pour correction), le résumé et mots clés français et anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.
- **LES FIGURES** (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, à raison d'un

fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zipié) avec un fichier par figure. Chaque figure ou tableau comporte, en haut, son numéro d'appel (en chiffres romains) et son titre et, en bas, les notes explicatives éventuelles (abréviations, sigles). Les unités sont données en tête de ligne ou de colonne. Les tableaux ne font pas double emploi avec les figures. Les auteurs sont invités à consulter des instructions détaillées concernant l'iconographie à l'adresse suivante : <http://france.elsevier.com/direct/artwork/>

- **Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs : [authorsupport@elsevier.com](mailto:authorsupport@elsevier.com)**

## 1.2. Soumission par e-mail

Les auteurs qui ne peuvent pas soumettre leur manuscrit via EES doivent l'envoyer par e-mail, en remplissant les champs demandés dans le formulaire électronique, à l'adresse suivante : [parant.jacqueline@noos.fr](mailto:parant.jacqueline@noos.fr)

**Merci de suivre sur le mail la structure suivante :**

*Objet du mail :* AMEPSY - Soumission d'un article

*Copier et remplir le formulaire ci-dessous :*

- Titre de l'article ;
- Rubrique (si applicable) ;
- Coordonnées complètes (adresse, tél., fax, e-mail) ;
- Noms et affiliations/adresses des coauteurs ;
- Mots clés ;

*Merci de joindre en pièces attachées :*

- un fichier pour la page de titre ;
- un fichier pour le manuscrit complet (sans page de titre et sans figures) ;
- un fichier par figure

Toute communication par courrier doit être adressée à : Mme Jacqueline Parant, 14-16, avenue Robert-Schuman, 92100 Boulogne-Billancourt.

## 2. PRESENTATION DES MANUSCRITS

(Mémoires, communications, dossiers de formation continue, analyse de livres, rubriques du dictionnaire biographique)

Le champ d'étude des *Annales Médico-psychologiques*, revue de psychiatrie, de psychologie clinique et thérapeutique, est consacré au psychisme humain et à ses troubles, à la prévention et la recherche en ce domaine, et aux apports des disciplines connexes.

En soumettant un article pour publication, les auteurs garantissent qu'il n'a pas été soumis pour publication à une autre revue et n'a pas été publié auparavant. Les articles sont soumis à l'approbation du comité de rédaction des *Annales Médico-Psychologiques* puis lus par des experts avant acceptation définitive.

Les manuscrits proposés doivent correspondre à l'une des rubriques suivantes :

- **Mémoire original** (20 pages « informatiques » maximum, incluant les résumés français, anglais, avec une bibliographie n'excédant pas 40 références et 5 tableaux ou graphiques au maximum), soit environ 33 000 signes, espaces non compris.
- **Communication** (présentée en séance devant la Société Médico-Psychologique) (8 pages « informatiques » maximum, incluant les résumés français, anglais, avec une bibliographie n'excédant pas 30 références et 5 tableaux ou graphiques au maximum), soit environ 13 500 signes, espaces non compris.
- **Dossier de formation continue** – constituée soit d'un seul dossier de 30 pages maximum (4 000 signes, espaces non compris, incluant

les résumés en français et en anglais et comprenant 40 références bibliographiques et dix tableaux ou graphiques au maximum) ;

- soit de trois dossiers indépendants, chacun de dix pages (16 500 signes maximum, incluant les résumés français et anglais, les mots clés, 15 références bibliographiques maximum et trois tableaux).

\* Un encadré des points principaux à retenir est souhaitable.

Le dossier FMC fait le point sur une question, souvent d'actualité, que se posent les médecins dans leur pratique quotidienne. La mise au point doit permettre également au médecin spécialiste d'un secteur d'activité particulier de se tenir informé des dernières évolutions dans les secteurs connexes. L'objectif de la mise au point n'est pas l'originalité du travail, ce qui est le cas pour les mémoires originaux, ni l'exhaustivité comme dans les revues générales ; en revanche, ce type d'article doit faire un point synthétique et didactique sur une question.

- **Analyse de livres** – Il s'agit d'une présentation de livres récents écrits en langue française. Elle comprend pour chacun de ces livres une à huit pages informatiques maximum.

- **Dictionnaire biographique** – Il comporte la présentation de la biographie d'un psychiatre illustre. Le manuscrit comprend 20 pages manuscrites, soit 33 000 signes, et les références bibliographiques n'excéderont pas 40 références.

L'ensemble des manuscrits doit être saisi en double interligne avec une marge à gauche, au seul recto. Il doit être paginé. Une page « informatique » en Word, police Times New Roman, corps 12 en double interligne correspond à 25 lignes soit 1650 signes la page.

Tout manuscrit ne respectant pas les normes de publications ne pourra pas être examiné par les experts anonymes et sera renvoyé à l'auteur principal.

- Chaque manuscrit sera présenté de la manière suivante :

- Le titre, suivi des noms d'auteurs
- En bas de la première page seront portés le nom, l'adresse complète, le numéro de téléphone et l'adresse email de l'auteur responsable de la correction des épreuves et auquel les tirés à part doivent être adressés.

### 2.1. Résumés et mots-clés

- Chaque article (excepté les analyses de livres et les éléments du dictionnaire biographique) comprend deux résumés, l'un en français, l'autre en anglais.
- Le résumé en français est d'une quinzaine de lignes, sans abréviations ni références (de 800 signes au maximum pour les mémoires originaux et de 400 signes pour les autres formes éditoriales), avec au plus cinq mots clés.
- Uniquement pour les mémoires originaux, le résumé en anglais (abstract) doit être plus long (deux pages manuscrites environ, soit 50 lignes ou 3300 signes maximum), le lectorat international et la communauté scientifique non francophone faisant d'autant plus référence à l'article qu'ils auront été à même de prendre connaissance d'un contenu détaillé dans la langue la plus accessible à tous en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Il doit être accompagné du titre de l'article en anglais. Pour les mémoires originaux, il est demandé que les résumés soient structurés de la façon suivante : objectifs (objectives) ; patients ou matériel et méthode (*patients or materials and methods*) ; résultats (*results*) ; conclusions (*conclusions*). Les mots clés, sans reprendre les termes du titre de l'article, doivent être pertinents ou descripteurs. Ils seront revus par la rédaction pour permettre l'indexation de l'article et être conformes à la liste du *Medical Subject Headings de l'Index Medicus*, renouvelée chaque année.

## 2.2. Texte

**Rédaction.** Le texte est rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas à la spécialité. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage dans un document scientifique. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter, de même que des textes trop compacts qui gagnent dans la lisibilité à être aérés. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou, plus souvent au passé composé. Tel est le cas des rubriques patients et méthodes, résultats, observation, discussion ou commentaires (présentation de l'expérience rapportée par d'autres auteurs). En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités ; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». Les titres et intertitres de même valeur sont signalés de façon identique.

**Abréviations.** Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

**Chiffres, unités, symboles et noms commerciaux.** Les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Le nom de spécialité peut éventuellement être mentionné entre parenthèses avec majuscule à l'initiale, suivi du sigle ® et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Dans une phrase, les nombres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (131I).

## 2.3. Références bibliographiques

Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et sont numérotées à la suite par **ordre alphabétique**. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il s'agit d'au moins trois chiffres consécutifs – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5,7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13]. L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs. Toutes les références citées dans le texte doivent figurer dans la liste

des références et, vice versa, toutes les références doivent être impérativement appelées dans le texte. Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention *et al.* Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique.

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997 ; 336 : 309-16).

### Exemples

#### Article de périodique classique

- 1 Naudin J, Azorin JM et al. Le retour de Jaspers et de Husserl dans la psychiatrie contemporaine : une revue de la littérature internationale. *Ann Med Psychol* 1998 ; 156 : 225-35.

#### Article d'un supplément à un volume

- 2 International consensus report on the diagnosis and management of rhinitis. *Allergy* 1994 ; 49 Suppl 19 : 5-34.

#### Ouvrage

- 3 Widlöcher D. Métapsychologie du sens. Paris : PUF « Psychiatrie ouverte » ; 1986.

#### Ouvrage à auteurs multiples avec coordinateurs

- 5 Caron-Lefevre M. Les tentatives de suicide graves à l'adolescence. In : Jeammet P, Birot A, *Étude psychopathologique des tentatives de suicide*. Paris, PUF, 1994 ; 7 : 193-204.

#### Thèse

- 6 Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble : université Joseph-Fourier ; 1997.

#### Référence consultable sous format électronique

- 7 Morse SS. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerg Infect Dis* [serial online] 1995 Jan-Mar [cited 1996 Jun 5] ; 1 : [24 screens]. Available from : URL : <http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>

Les recommandations aux auteurs des *Annales Médico-Psychologiques* sont disponibles sur le site Internet des Éditions Elsevier Masson: <http://www.em-consulte.com/>